

Information à la clientèle selon l'art. 45 de la Loi sur la surveillance des assurances (LSA)

Intermédiaires d'assurance

Les collaborateurs suivants d'Auto Interleasing AG exercent une activité d'intermédiaires d'assurance :

Nom	Prénom	N° d'identification AFA
Sennhauser	René	100-049-389
Saner	Fabian	100-049-390
Ploner	David	100-052-474
Berger	Randy	100-053-095
Avebe	Eddy	100-049-279

Employeur :

Auto Interleasing AG
St. Jakobstrasse 72
4132 Muttenz

Statut de l'intermédiaire et produits

En qualité d'intermédiaires liés, nous plaçons, pour le compte d'Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Richtiplatz 1, 8304 Wallisellen, les produits suivants :

- Assurance responsabilité civile pour véhicules à moteur et assurance des occupants

Information et réclamations

Si vous souhaitez vous renseigner sur notre formation et notre formation continue dans le domaine de l'assurance, vous pouvez saisir les noms dans le registre public de l'Association pour la formation professionnelle en assurance (VBV/AFA) ou nous écrire par courriel à ail.insurance@auto-interleasing.ch. Les réclamations éventuelles sont à adresser par courriel à feedback@allianz.ch.

Les entreprises d'assurance sont responsables, dans le cadre des dispositions légales, des conseils qu'elles fournissent lors de la conclusion de leurs contrats d'assurance. Si vous souhaitez faire valoir des prétentions pour négligence, faute ou renseignements erronés lors de l'entretien de conseil, vous pouvez les adresser à l'entreprise d'assurance dont le produit est concerné.

Remarque relative à la protection des données

Si vous vous intéressez à un produit d'Allianz Suisse et que vous acceptez que vos données personnelles soient transmises à Allianz Suisse, ces données seront traitées. Ce traitement vise en premier lieu à la fourniture du service requis, mais également à la garantie de la qualité, au développement des produits et à l'entretien des relations. Chaque proposition d'assurance contient par ailleurs un modèle de consentement à la transmission des données (à signer en cas d'acceptation), sachant que ce consentement ne porte pas sur la collecte de données personnelles particulièrement sensibles. Si de telles données doivent également être collectées dans le cadre de la conclusion d'un contrat, Allianz Suisse vous demandera une autorisation au préalable.

Allianz Suisse respecte strictement la législation en vigueur en matière de protection des données. Pour obtenir des informations détaillées sur le traitement de vos données par les entreprises d'assurance, veuillez consulter leurs déclarations de protection des données.

Allianz Suisse

Vous trouverez l'intégralité de la déclaration de confidentialité d'Allianz Suisse Société d'Assurances SA et d'Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA sur:

<https://www.allianz.ch/fr/informations/protection-des-donnees.html>

